



Forestiers du Gard
ENSEMBLE POUR NOS ARBRES

FRANSYLVA GARD Syndicat des Forestiers Privés du Gard

Maison de la Forêt - 6 avenue des Platanes - 30720 RIBAUTE LES TAVERNES

04 66 60 52 67 – 06 84 19 18 65

contact@forestiersdugard.com - www.forestiersdugard.com

PROCES-VERBAL du CONSEIL SYNDICAL du 13 mars 2020

Le Conseil syndical du vendredi 13 mars 2020 s'est déroulé dans les locaux du Foyer Socio-Educatif de Ribautel-les-Tavernes, à partir de 9h30, sous la présidence de Francis MATHIEU.

Etaient présents : Jeannine BOURRELY, Béatrice DELGADO, Bertrand de BERNIS-CALVIERE, Daniel DEMATEIS, Jean-François DROMEL, Francis MATHIEU, Thierry GRUDE, Jean-Marc NOUGUIE et Robert SOULIER, conseillers syndicaux.

Ainsi que : Patricia ORTIZ, secrétaire-comptable et Rosalie LEFEU, ingénieure forestière.

Pouvoirs de : Marie-Claude BERJAMIN, Isabelle CORRE-HIRSINGER, Jony BRES, Georges BRUN, Bernard CABANNES, Jean CHAMBON, Jean-Claude FONZES, Marc MAZERT et Roger MENETRIER.

Excusés : Martin DELORD et Jacques GRELU, personnalités qualifiées associées.

Excusées invitées : Elise BUSCHET, ingénieure au CRPF Occitanie, responsable du Gard et Christine BOYER, technicienne CRPF pour le Gard.

Francis MATHIEU accueille les participants. Il explique que plusieurs administratrices et administrateurs ont dû faire face à d'autres obligations et, qu'étant donné la situation sanitaire du Pays, plusieurs administrateurs, par principe de précaution pour eux et/ou leur entourage, se sont abstenus de participer.

Toujours pour la même raison, il indique que l'ordre du jour est édulcoré pour ne traiter que des sujets ne pouvant être remis.

Comme à l'accoutumée, les sujets communs au Syndicat et à son bras technique le GDF sont examinés en premier lieu. Le conseil d'administration du GDF suivra en traitant des questions spécifiques au GDF. Enfin, le conseil syndical clôturera la séance en abordant les questions spécifiques au Syndicat.

Sujets communs au Syndicat et au GDF

1. Point financier

Robert SOULIER, trésorier, rappelle les incertitudes sur les cotisations sociales. Un problème persiste sur l'indemnité de départ de Florian HULIN. Une demande de remise à titre gracieux doit être faite à la MSA. Un recommandé, avec accusé de réception, a été envoyé et est resté sans réponse. Patricia ORTIZ est chargé de prendre directement contact avec la MSA pour négocier une rencontre avec un responsable.

Afin d'éviter ces désagréments, il est donc préférable de passer par l'AFG pour régler l'arrêt du contrat de Rosalie LEFEU.

Robert SOULIER signale que des rentrées devraient intervenir sous peu : Clos Gaillard à Nîmes (il manque l'ordre de service) et la prestation de Rosalie LEFEU par la Coopérative FPLG.

2. Remplacement de Rosalie LEFEU.

Francis MATHIEU rappelle que la Commission « Recrutement en remplacement -ou pas- de Rosalie LEFEU » s'est réunie le 10 janvier 2020. Etaient présents : Jeannine BOURRELY, Isabelle CORRE-HIRSINGER, Jony BRES, Jean-François DROMEL, Francis MATHIEU et Robert SOULIER ainsi que Rosalie LEFEU. Roger MENETRIER était absent. *Rappel : le compte-rendu de cette réunion figure dans le PV du CA dématérialisé du 7 février 2020.*

La Commission adéquate ayant décidé qu'il fallait remplacer Rosalie LEFEU, un appel à candidatures a été lancé. Une vingtaine de candidatures sont parvenues dans les délais. Le Président et Rosalie LEFEU présentent celles-ci. Les présents décident de retenir les candidatures de Jérôme ALTEYRAC, Clémence SCHUILING, Rémi DESSOZE, Charles-Elie GAUBERT, Valentin HIGUET, Fanta KEITA, Astrid de MONTBRON et Marie SARDA.

Il est décidé de les convoquer à un entretien le vendredi 20 mars 2020. Le jury est composé d'Isabelle CORRE-HIRSINGER, de Jean-François DROMEL, de Francis MATHIEU et de Rosalie LEFEU.

Rosalie LEFEU quittant son emploi fin avril, il est décidé de recruter sa ou son remplaçant(e) dès le mercredi 1^{er} avril.

NB : la situation épidémique (Covid19) s'étant détériorée dans notre Pays et le confinement de la population ayant été décrété le 17 mars, les entretiens avec les candidats/tes se sont déroulés par visioconférence. Le jury a été réduit à Jean-François DROMEL, Francis MATHIEU et Rosalie LEFEU.

A l'issue des entretiens et des tests, Astrid de MONTBRON a été choisie.

Vu la situation, son recrutement a été repoussée au 1^{er} juin 2020.

Par ailleurs, Rosalie LEFEU a accepté de prolonger son contrat jusqu'à fin juin afin d'assurer un tuilage d'un mois avec sa remplaçante.

3. Les travaux de la Commission « recrutement de nouveaux adhérents »

Cette commission s'est réunie le 31 janvier 2020 à La Grand-Combe. Etaient présents : Jony BRES, Daniel DEMATEIS, Francis MATHIEU et Rosalie LEFEU. Béatrice DELGADO, membre de cette commission, s'est excusée. Le compte-rendu de cette réunion est fourni en annexe.

4. Projet Gal Cévennes (LEADER) « Gestion durable des forêts cévenoles »

Rosalie donne les grandes lignes du projet « Gestion durable des forêts Cévenoles : mobilisation des propriétaires et chantiers tests de récolte de bois ». Celui-ci sera présenté au « GAL Cévennes » pour un financement sur des crédits LEADER. Ce projet, largement inspiré par Jeannine BOURRELY, fait l'objet de l'établissement d'une fiche/projet travaillée entre elles deux. Cette fiche est actuellement en cours de finalisation. Le GDF portera cette action. Le Syndicat et le CRPF y sont naturellement associés. A suivre.

5. Préparation de l'Assemblée Générale 2020

Eu égard à la situation sanitaire de notre Pays, il paraît plus prudent de reporter l'assemblée générale, initialement prévue le 4 avril, au 17 octobre 2020. Elle aura toujours lieu au Domaine de Ceyrac (Conqueyrac). Nicolas RONDEAU sera consulté pour cette date afin qu'il assure la conférence prévue sur « la voirie ».

Selon l'évolution de l'épidémie de Coronavirus, les prochains Conseil syndicaux sont fixés au 18 septembre (préparation AG du 17 octobre) et au 13 novembre 2020.

Sujets spécifiques au Groupement de Développement Forestier Gardois

Jean-François DROMEL, président du GDF, passe, à 10h25, à l'examen des questions les plus importantes inscrites à l'ordre du jour du Conseil d'administration du GDF.

1. Approbation du PV du Conseil d'administration du 18 octobre 2019

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Avancement des actions techniques pour lesquelles le GDF est prestataire

Rosalie LEFEU précise que celles-ci sont essentiellement à relier au programme AMI CEVAIGOUAL :

➤ **Pour le VIGANAIS** : l'action s'est terminée au 31 décembre 2019 (voir PV CA du 18 octobre 2019). L'avenant au PSG concerté a été réalisé par le GDF et passera prochainement au Conseil de Centre (CRPF Occitanie) pour agrément. Le GDF a également établi des fiches-chantiers pour l'ASL de St-Cau afin d'aider le président et le récoltant à localiser les coupes et à s'y retrouver dans les années, les propriétaires et les peuplements concernés.

➤ **Pour ALES AGGLOMERATION** : l'action s'est terminée au 21 novembre 2019 (voir PV CA du 18 octobre 2019). Elle est facturée et payée (12 000 €).

3. Les réunions techniques d'information et d'échanges entre adhérents.

Aucune réunion d'information n'était planifiée au début de l'année. Au printemps, la réunion « arbres mellifères et médicinaux » sera reprogrammée chez Bernard CABANNES (Saint-André-de-Valborgne).

Jean-François DROMEL lève la séance à 10h45.

Sujets spécifiques au Syndicat des Forestiers Privés du Gard

Francis MATHIEU, président du Syndicat, passe à l'examen des principaux sujets à l'ordre du jour à 10h45.

1 - Approbation des PV des deux derniers Conseils syndicaux.

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 18 octobre 2019 et celui du 7 février 2020 (dématérialisé) sont approuvés à l'unanimité.

2 - Compte-rendu des réunions où le Syndicat était présent

Jeannine BOURRELY, présente dans de nombreuses instances soit au titre du Syndicat, soit au titre du CRPF, présente succinctement :

➤ **Le PRFB** : elle indique avoir défendu deux fiches-action : boisements par placeaux pour la DFCI et gestion de l'eau par la forêt.

➤ **Le PDR** : les notions de services rendus par la forêt sont prises en compte. Au moins sur le principe.

➤ **Le Parc National des Cévennes** : elle est la nouvelle présidente de la Commission Forêt du Parc.

Le Parc aide à la rédaction de PSG volontaire (< 25 ha) dans la Zone Cœur et la Zone périphérique à hauteur de 420 €.

Elle rappelle que l'OEASC, mis en place par le Parc des Cévennes, est un outil important et qu'il est nécessaire d'inciter les propriétaires à remplir des fiches de dégâts de gibier (en ligne). Une information sera diffusée par le canal du Journal du Syndicat auprès de nos adhérents.

➤ **ARB** : elle précise que le Schéma régional de la biodiversité est établi par la région. Texte assez surprenant présenté aux partenaires à une réunion de Fibois. Ce texte n'est pas acceptable. Proposition d'une nouvelle fiche en associant les partenaires.

➤ **Natura 2000** : elle signale l'aménagement d'une forêt pour le pâturage à Corbès sur le site de la Vallée des Gardons.

FIRA 2020 : elle propose que le Syndicat et le GDF aient un stand au FIRA en juin sur lequel expliquer notamment la coupe rase. Il faut dédramatiser la coupe rase dans une certaine opinion. La coupe rase est une étape obligatoire pour le reboisement et pour améliorer la qualité de la parcelle en substituant de meilleures essences à celles existantes (parfois déperissantes : châtaignier par exemple). Jean-Marc NOUGUIER rappelle qu'il n'y a pas si longtemps, la coupe rase était la seule façon de gérer les forêts. Aujourd'hui, il faut adapter les techniques pour préserver la biodiversité tout en limitant les incendies. La loi oblige à revenir à un état boisé dans les 5 ans suivant la coupe. Il faut développer un argumentaire, voire une fiche technique qui explique les potentiels intérêts de la coupe rase, rappeler la loi et faire face aux vociférations de certains quant à la soi-disant « déforestation ». Dans le même registre, il faut dédramatiser l'abatteuse qui présente un grand intérêt pour le démantèlement des rémanents.

➤ Les aides forestières d'Alès Agglomération

Daniel DEMATEIS évoque la réunion qui a eu lieu au Chambon le 8 janvier 2020 avec l'équipe municipale sortante et les différents partenaires de l'aménagement du territoire avec qui celle-ci a utilement coopéré. Max Roustan, le président de l'agglomération d'Alès y participait et a rappelé l'engagement d'Alès Agglomération vis-à-vis des travaux forestiers chez les propriétaires privés.

Daniel DEMATEIS précise que c'est 500 000 € que l'Agglomération met à disposition des travaux et que les travaux pour propre compte sont acceptés suite au lobbying du Syndicat.

Béatrice DELGADO parle du problème d'inscription au cadastre en nature de culture « bois ».

Daniel DEMATEIS conclut en disant que c'est la dynamique qui est intéressante.

3 - Point sur FIBOIS Occitanie et sur l'Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés

Il est décidé de ne pas renouveler l'adhésion à FIBOIS car, en dehors de la convocation aux assemblées générales, cet organisme ne diffuse aucune information.

Concernant l'Union régionale FRANSYLVA, le président a changé et le Syndicat du Gard a été relancé pour revoir sa position par rapport à l'Union Régionale. Le nouveau président est le président de Fransylva Ariège, Pierre ECLACHE. Après délibération, il est décidé d'observer le fonctionnement de la nouvelle Union régionale des syndicats et d'attendre une sollicitation plus directe dans laquelle serait exposée le projet de l'Union.

Francis MATHIEU lève la séance à 11h25.
